



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D020

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 073-217300672-20230313-2023D020-DE



SEANCE DU 13 MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **TREIZE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON-Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Gauthier SCHNEIDER- Valérie BENEDETTO-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX-Sindy JACQUET.

Représentée : Sandra MALENFANT : procuration à Mathilde SONZOGNI

Nombre de conseillers : 15

Présents : 14

Votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 06/03/2023

Secrétaire de séance : Yannick MILLERET.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION SOU DES ECOLES POUR VOYAGE SCOLAIRE

Madame le maire informe l'assemblée que cette année une classe découverte pour les élèves des classes du CE 1 au CM 2 est prévue du 26 au 30 juin « volcanisme en Auvergne ».

Le coût total de ce voyage se monte à 19 696 €, la Région prenant en charge le coût du transport de 6 974 €.

Le financement sera assuré par les municipalités de la Chambre, Notre-Dame du Cruet, le sou des écoles et les familles.

Madame le maire propose de fixer la participation de la commune à 5 000 €, versée sous forme de subvention exceptionnelle au sou des écoles.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € au sou des écoles de la Chambre au titre de la participation de la commune à la classe découverte.

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI

